

Association MORGANE



Construction du Centre de Formation Morgane à Dagana¹ (Sénégal)

Nous revenons juste du Sénégal où nous sommes allés passer une semaine pour faire le point avec nos partenaires locaux et symboliquement inaugurer la première tranche des travaux de construction du Centre. Nous avons été accueillis très chaleureusement par une large délégation de l'ASEM², et nous aimerions pouvoir vous faire partager une partie de l'émotion qui fut la nôtre. C'est aussi en votre nom que nous avons reçu leurs remerciements.

Au 28 mars 2004, jour de la cérémonie, nous pouvions considérer la première tranche achevée, conformément aux prévisions et quasiment dans les délais. Il ne restait plus en fait que la finition des peintures intérieures et extérieures du bâtiment pédagogique, la finition du carrelage des sanitaires ainsi que l'installation des premières tables et chaises, pour que tout soit réellement en ordre de marche. Ce sera le cas sous quinzaine et les premiers séminaires seront alors immédiatement organisés dans les nouveaux locaux. Un grand merci au bureau de l'ASEM pour l'attention avec laquelle les travaux ont été suivis et les budgets maîtrisés. Un autre grand merci à vous tous sans qui ceci n'aurait pu voir le jour.

En effet, les travaux de cette première phase auront coûté moins cher que les premières estimations de départ. C'est très encourageant pour l'avenir et c'est pourquoi, après avoir participé à une journée de réflexion de l'ASEM à Dagana sur les diverses utilisations possibles du Centre et les moyens prévisibles d'équilibre de son budget de fonctionnement dans les années à venir, nous avons pris la décision d'accroître la capacité d'accueil et d'hébergement initialement envisagée. Augmenter le nombre de salles de travail et accroître la capacité et la quali-

¹ Dagana : ville de 35 000 habitants, au nord du pays, le long du fleuve Sénégal. Zone de culture de riz et de tomates.

² Association Sénégalaise de l'Ecole Moderne (Pédagogie Freinet).

té de d'accueil du centre est un moyen de répondre aux besoins de l'ASEM et durablement de lui permettre d'en assurer les coûts de fonctionnement.

Le bâtiment qui reste à construire comportera donc deux salles supplémentaires : une pour accueillir le Centre de Ressource Informatique et l'autre pour des ateliers de séminaires, elle sera convertible en dortoir. Ce bâtiment aura un étage de 7 chambres³ avec douches, destinées au logement des stagiaires lors des séminaires, dans des normes de confort suffisantes pour procurer des ressources significatives, y compris auprès de personnes extérieures à l'ASEM, comme le prévoit la convention.

Le projet révisé est dans sa globalité estimé à environ 77 000 € nous sommes assurés de disposer de 53 000 € Pour en boucler le financement, notre Association manque donc encore de 24 000 € soit 30 % du coût global. C'est pourquoi nous renouvelons notre appel à votre générosité. Vous trouverez joints à ce document des bons de souscription, n'hésitez pas à en assurer une large diffusion par photocopies.

Nous avons par ailleurs noté que les membres du Bureau de l'ASEM étaient très demandeurs d'informations sur toutes les actions que nous menons en France pour soutenir ce projet. D'ores et déjà, nous savons que l'Ecole de Danse de Rezé a réalisé une chorégraphie inspirée de la vie du village de Diawar⁴, à travers les journaux publiés par les élèves de l'école de ce village, et fera don des recettes de son spectacle de juin à notre Association. L'ensemble Stradivaria, autour de Daniel Cuiller, donnera en octobre 2004 un concert dont il a décidé de remettre la recette à l'Association Morgane. Nous leurs adressons nos plus chaleureux remerciements anticipés.

Blandine DEVOUGE, Présidente
Pierre GROSSMANN, Trésorier

Nantes, le 4 avril 2004

Association Morgane : 5, impasse de la Coudre 44300 NANTES

Tél. : 02 40 50 36 42 association.morgane@numericable.fr

Compte bancaire : Caisse d'Epargne Pays de Loire

Etablissement : 14445 Guichet 00400 Compte : 08102253382 RIB : 33

³ Trois à cinq lits selon les configurations

⁴ Diawar : village de 3 900 habitants, proche de Dagana et actuel siège de l'ASEM.

Réalisation et prévisions budgétaires début avril 2004

Charges :

	€	Francs cfa
Bâtiment pédagogique	12 980	8 514 322
Mur d'enceinte partiel	7 380	4 840 963
Sanitaires	5 220	3 424 096
Puits, honoraires et divers	1 220	800 268
Premier équipement	1 524	999 678
Première tranche budgétée en juin 2003	28 324	18 579 326
Premier équipement encore à réaliser	1 014	665 000
Coût réel de cette tranche au 31/03/04	22 787	14 947 000
Seconde tranche révisée avril 2004		
Finition du mur (hors crépi) et portails	1 372	900 000
Finition bâtiment pédagogique	1 494	980 000
Premier équipement mobilier	991	650 000
Bâtiment d'hébergement (Rez-de-chaussée)	19 818	13 000 000
Équipement lits et mobilier dortoir	1 829	1 200 000
Maison du gardien	2 287	1 500 000
Total seconde tranche	27 791	18 230 000
Dernière tranche révisée avril 2004		
Bâtiment d'hébergement (Etage)	13 720	9 000 000
Équipement mobilier chambres, salles et cuisine	4 683	3 072 000
Enduit-Crépis du mur d'enceinte	2 287	1 500 000
Case à palabre	3 811	2 500 000
Expédition du matériel	2 287	1 500 000
Total troisième tranche	26 788	17 572 000
Coût total du projet	77 366	50 749 000

Produits

	€	Francs cfa
Dons 2002 et économies de Morgane	7 615	4 995 113
Dons 2003	32 735	21 472 752
Premiers dons 2004	4 737	3 107 268
Ligue de l'Enseignement acompte avril 2004	4 000	2 623 828
Ligue de l'Enseignement à recevoir	4 000	2 623 828
Total produits et promesses au 4/4/04	53 087	34 822 789
Manque à ce jour	24 279	15 926 211

Ces budgets ne comptabilisent pas les apports en nature : terrain de 3 000 m² (don de la Ville de Dagana, estimé à 1 000 000 F cfa = 1 525 €) et les temps passés par les adhérents de l'ASEM pour suivre les travaux et assurer les approvisionnements de matières et fournitures que l'on peut valoriser à hauteur de 600 000 F cfa (915 €).

Chaque tranche est indépendante financièrement et techniquement, mais le projet ne trouve sa cohérence que dans sa réalisation globale.

Dagana : mars 2004



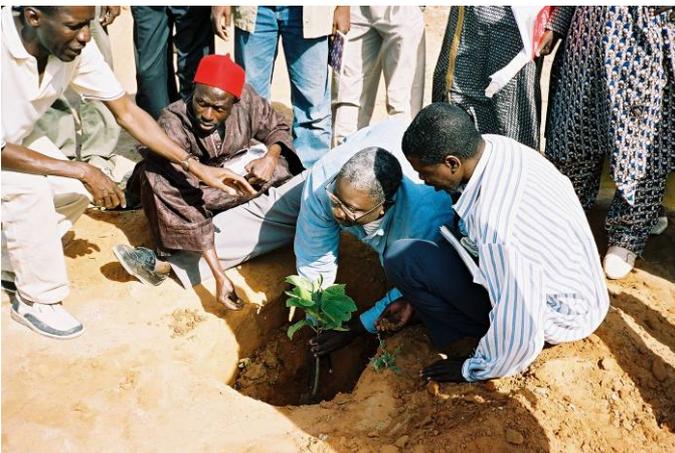
Le bâtiment pédagogique vu de l'angle opposé du terrain



Les représentants de l'ASEM et de l'Association Morgane à l'entrée du bâtiment pédagogique



Une délégation de l'ASEM découvre le bâtiment



Les cellules de l'ASEM plantent un arbre en commémoration de ce jour et de Morgane

Bon de souscription

(à joindre à votre envoi à l'adresse ci dessous)

Je soussigné.....

vous prie de bien vouloir noter mon don de€

à l'Association Morgane pour compléter le financement du Centre de Formation d'Instituteurs de Dagana – Sénégal.

Mode de règlement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Association Morgane
- Virement bancaire ou postal au compte ci-dessous

Attestation :

- Je désire recevoir une attestation pour justifier de mon don auprès des impôts

Association d'intérêt général, les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 60 %

(Merci de joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse)

Nom (ou raison sociale)

Prénom :.....

Adresse :.....

.....

.....

Tél. : domicile.....travail.....portable.....

Adresse e-mail :.....

Fait àle/...../ 2004

Association Morgane : 5, impasse de la Coudre 44300 NANTES

Tél. : 02 40 50 36 42 association.morgane@numericable.fr

Compte bancaire : Caisse d'Epargne Pays de Loire

Etablissement : 14445 Guichet 00400 Compte : 08102253382 RIB : 33

Les dons sont en totalité et exclusivement utilisés au financement des projets de l'association, tous les frais de fonctionnement étant pris directement en charge par ses membres ou obtenus gratuitement.